

Anthropologie et Sociétés



La toponymie aux îles de la Société (Polynésie française)

Unité culturelle régionale et logiques sociales locales

Toponymy in the Society Islands (French Polynesia)

Regional Cultural Unity and Local Social Dynamics

La toponimia en las Islas de la Sociedad (Polinesia francesa)

Unidad cultural regional y lógicas sociales locales

Bruno Saura

Volume 41, numéro 3, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043051ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043051ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saura, B. (2017). La toponymie aux îles de la Société (Polynésie française) : unité culturelle régionale et logiques sociales locales. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 287–310. <https://doi.org/10.7202/1043051ar>

Résumé de l'article

Il est particulièrement fructueux de mettre en évidence et de catégoriser les logiques socioculturelles sur lesquelles reposent, en contexte polynésien traditionnel, les noms d'îles, de territoires, de parcelles de terre. Ce type d'étude rend compte de l'unité des cultures de la vaste Polynésie à partir du constat de la récurrence des toponymes, reproduits au fil des migrations, d'ouest en est. La prégnance d'une culture de la mer s'y exprime aussi dans l'assimilation de certains lieux aux parties d'une pirogue, et dans l'appréhension symbolique des îles comme des poissons. Cet article s'attache principalement aux îles de la Société, à travers la question du changement du nom des îles, des liens entre anthroponymes et toponymes, des raisons de la nomination de parcelles de terre de taille parfois très réduite. Sont aussi détaillés les résultats d'une étude de terrain à Huahine où furent recensés plus de six cents noms de terres. Souvent descriptifs (particularités géomorphologiques, végétation, sources...), ils rendent également compte de l'ancienne organisation sociopolitique de l'île, elle-même empreinte d'une vieille culture de la navigation.

LA TOPONYMIE AUX ÎLES DE LA SOCIÉTÉ (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

Unité culturelle régionale et logiques sociales locales

Bruno Saura



S'attachant aux traces langagières inscrites dans un territoire, la science toponymique a pour objet d'étude des lieux dans lesquels la parole semble avoir fait fusionner le temps et l'espace, le matériel et l'imaginaire. Ce domaine de recherche a longtemps été investi par les folkloristes avant de retenir l'attention, croissante depuis deux générations, de chercheurs de multiples disciplines. Au carrefour de l'anthropologie de l'espace, de la géographie culturelle et des sciences du langage, ceux-ci développent des approches qui se revendiquent volontiers en termes d'ethno-géographie, d'ethno-physiographie, ou de géographie cognitive – nous renvoyons sur ce sujet au texte de présentation par Niclas Burenhult et Stephen C. Levinson du très riche numéro de *Language Science* qu'ils ont dirigé en 2008.

En matière d'études toponymiques, les îles de la Polynésie semblent un terrain d'étude privilégié tant les noms de lieux y sont nombreux sur des espaces émergés pourtant restreints¹. Dans ces sociétés d'orateurs, le sommet des montagnes, les courbes des plaines et le ventre des vallées n'ont pas manqué de recevoir l'hommage d'un verbe fécond, générateur. Les toponymes y témoignent de façon amoureuse et enchantée de l'attachement viscéral des habitants à ce que les Tahitiens nomment leur *'āi'a* (groupe familial et résidentiel d'origine) et plus largement à leur *fenua* (terre, île, territoire). Ils jalonnent l'immense univers de la littérature orale, traversent les paroles cosmogoniques fondatrices, ponctuent les poèmes épiques, les généalogies sacrées, les chants de louange, les récits de migrations, de guerre.

Le présent article visera à mettre en évidence et à catégoriser les logiques socioculturelles qui supportent aux îles de la Société (Polynésie française) les noms de lieux (en tahitien, *i'oa fenua* : « nom-de-terre »). Ceux-ci s'appliquent à des espaces plus ou moins étendus : une île (*motu*), le territoire de ses anciennes chefferies (*mata'eina'a*), les terres ou parcelles de terres (*fenua, tāpū fenua*) de

1. Là aussi, les premiers travaux furent ceux de folkloristes et de spécialistes des langues locales – par exemple Gifford (1923); Jones et Addleman (1942); Reed (1961); Barthel (1962); Pukui et Elbert (1966); Koskinen (1970).

ces mêmes chefferies². Nous laissons de côté pour une autre étude la question du découpage de l'espace en autant de parties ou d'éléments identifiés par des noms communs (sommets, collines, rivières, etc.) – soit ce que les Anglo-saxons nomment *landscape names* – pour nous intéresser aux seuls noms de terres (*place names*) qui sont des noms propres. Bien sûr, d'importants liens existent entre les uns et les autres : un nom de lieu (par exemple, sommet nuageux, colline du chef, rivière aux anguilles) peut faire référence à la matérialité d'un élément du paysage, mais les noms de lieu ont ceci de particulier que souvent, ils racontent, de manière implicite ou explicite, une histoire.

Bien qu'ayant conscience de l'importance, dans les îles polynésiennes, des toponymes du lagon, du récif frangeant et du lit de l'océan³, l'attention portera sur les seules zones côtières et intérieures où il apparaît néanmoins que certains noms de lieux ainsi que des entités sociales qui leur sont liées peuvent renvoyer à une culture ancienne de la navigation. L'ambition est ici d'identifier les logiques, le « système » (Taller de Tradición Oral et Beucage 1996 : 52) sur lequel reposaient en contexte traditionnel polynésien les attributions des noms d'îles et de terres. Seront ainsi soulignés les phénomènes de duplication des toponymes au fil d'anciennes migrations, qui témoignent de l'unité culturelle de la vaste Polynésie. Les cosmogénèses de leurs habitants y présentent les îles comme autant d'êtres marins, une nature pisciforme qu'atteste également la toponymie. Seront aussi étudiés les changements ou l'évolution des noms d'îles ainsi que la question des liens entre toponymes et anthroponymes. Enfin, on détaillera les résultats d'une étude des noms de terres de Huahine (archipel de la Société), une île dont le nom si poétique, signifiant « fruit/sexe de femme », ne laissera sans doute personne indifférent⁴.

Des noms de lieux récurrents

L'étude de la toponymie témoigne de l'unité des cultures polynésiennes à partir du constat, aisé à établir, de la récurrence des noms d'îles et de terres. De même que les anthroponymes (noms des individus) se perpétuent au fil des générations, certains toponymes ont trouvé de nouvelles incarnations spatiales au gré d'anciennes migrations pour l'essentiel accomplies d'ouest en est (voir Kirch 2000 ; Kirch et Green 2001). L'étude de ces continuités nominales avait

-
2. Traditionnellement, le terme *mata'eina'a* désigne à la fois la chefferie en tant que système politique, sa population et son assise foncière (Kirch et Green 2001 : 201 ; voir aussi Saura 2005 : 79-80). Depuis le XIX^e siècle, dans l'aire culturelle tahitienne, les *mata'eina'a*, dans leur acception territoriale, sont dits « districts » par les Européens.
 3. Voir à titre de comparaison l'ouvrage de R. Feinberg *et al.* (2003) sur l'exclave – île polynésienne « excentrée » – d'Anuta, qui s'inscrit dans la continuité du travail précurseur de R.E. Johannes (1981) sur Palau en Micronésie.
 4. La tradition orale et la toponymie de l'île de Huahine, où l'auteur de cet article a vécu plus de vingt-cinq ans, sont au cœur de son ouvrage *Huahine aux temps anciens* (Saura 2005), auquel nous renvoyons notamment pour l'identification de ses informateurs en matière de toponymie.

été au cœur du travail pionnier d'Aarne Koskinen (1973), *Place Name Types and Cultural Sequence in Polynesia*⁵. Il y souligna ce phénomène de duplication des toponymes dans la vaste Polynésie avant de tenter d'en tirer des conclusions quant aux sens (directions) des anciens contacts entre îles ou archipels. De façon plus ambitieuse, son approche comparative lui a permis d'asseoir une vision globale de l'évolution des systèmes religieux de la vaste Polynésie, jugés de plus en plus complexes en progressant vers l'est⁶.

Au rang de ces toponymes polynésiens anciens et récurrents figure le couple Hawaiki et Upolu. Le nom Hawaiki, aux multiples formes régionales (Savai'i, 'Avai'i, Havai'i, Havaiki), ne semble pas posséder d'étymologie avérée (Taumoeofolau 1996). Toutefois, sa signification est claire : celle d'un univers originel merveilleux, doté d'une certaine profondeur spatiale et temporelle. Une terre ou une entité solide comprenant plusieurs niveaux ou socles dits Papa : une matrice, un principe matériel de création, origine des îles, des dieux, parfois des premiers humains (Saura 2013 : 36-41). Hawaiki représente aussi, dans les anciennes croyances de toute la Polynésie orientale, le point de départ des migrations polynésiennes et le lieu de retour des âmes des défunts.

L'île polynésienne la plus à l'ouest portant le nom Hawaiki étant Savai'i (une des deux îles principales des Sāmoa ; l'autre est Upolu), il serait logique de croire qu'à l'échelle du Pacifique, Savai'i fut la première Hawaiki. Certains néanmoins, comme Smith (1921), s'étaient plu à imaginer une Hawaiki initiale située en Asie. Ce nom se serait perpétué dans le Pacifique, d'abord à Sāmoa puis en de multiples lieux. Ainsi, dans l'actuelle Polynésie française, Hawaiki passe pour l'ancien nom de l'atoll de Fakarava, aux Tuamotu ; également pour celui de Ra'iātea, aux îles sous le Vent (archipel de la Société). Partageant le même lagon que Ra'iātea, sa jumelle Taha'a se nommait autrefois 'Uporu, ce couple Havai'i-'Upolu étant une duplication du couple Savai'i-Upolu des Sāmoa.

Îles-poissons et culture de la navigation

L'évocation de la terre d'origine Hawaiki nous conduit à l'appréhension d'une certaine tension symbolique, ou si l'on veut, d'un certain paradoxe existant dans les cosmogonies polynésiennes entre, d'une part, la nature presque humaine ou anthropomorphe des îles, à l'intérieur d'un registre de la gestation, et d'autre part, leur nature marine, voire pisciforme. Pour aller à l'essentiel, certaines îles peuvent naître du ventre de la terre, comme dans ces mythes hawaïens relatant l'enfantement de l'archipel par les divinités féminines Hina ou Papa qui ont

5. Des travaux fondateurs de ce type ne sont pas propres à l'Océanie. On pense par exemple, chez les Inuit de l'Arctique central (Canada), à ceux de Béatrice Collignon – notamment son bel ouvrage *Les Inuit. Ce qu'ils savent du territoire* (Collignon 1996) – ou de Bernard Saladin d'Anglure. Ce dernier s'est notamment attaché à des phénomènes identiques de duplication « entraînant un risque de confusion » (Saladin d'Anglure 2004 : 18).

6. Voir aussi à ce sujet Kirch et Rallu (2007).

pour partenaire principal le dieu Wākea (Beckwith 1970:296-306). Mais plus ordinairement, les îles polynésiennes sont hissées des profondeurs de l’océan, comme des poissons.

En réalité, ces deux conceptions ne s’opposent pas. Car la matrice féminine originelle que féconde un dieu céleste possède une dimension utérine dans laquelle sont réunies les matières liquides et solides, les univers marin et terrestre. D’où ces images d’une mise au monde des îles, surgissant du ventre de la terre ou de l’océan. La culture de la navigation des anciens Polynésiens a fait le reste : les îles émergeant des eaux comme un cétacé ou un monstre marin sont parfois dites avoir être pêchées, hissées puis stabilisées par un être mythique tel le dieu Tāngaloa à Uvea-Wallis (Burrows 1937:17)⁷. Plus souvent, il s’agit d’un demi-dieu ou héros nommé Māui, Tāfa’i (selon les îles, Tahaki, Ta’aki, etc.), ou Hiro. L’exemple le plus connu de pêche accomplie par Māui est celui de la Nouvelle-Zélande, composée de deux îles principales. Les Maoris nomment l’île nord Te ika a Māui, le poisson de Māui. Dans certaines de leurs traditions, l’île sud est nommée Te waka a Māui, la pirogue de Māui (Buck 1987 [1949]:4-5).

Aux îles de la Société, nombreuses sont les marques toponymiques qui témoignent de l’assimilation de l’île principale, Tahiti, à un poisson (Henry 1955:449-450). La tête de ce poisson est dite correspondre à la presque-île Tahiti-iti (petit Tahiti); le lieu-dit Pūfau, dans le territoire de Fa’a’a, à la queue du poisson.

La prégnance d’une ancienne culture de la mer⁸ et de la navigation s’exprime aussi en Polynésie à travers l’assimilation récurrente de certains reliefs à la proue, à la poupe, ou bien à d’autres parties d’une pirogue, comme dans les traditions du peuplement d’Aotearoa (la Nouvelle-Zélande; voir Buck 1952:250-251). Toujours en matière de migrations anciennes, aux îles Hawaii, certains toponymes rendent compte de voyages depuis un ensemble nommé Kahiki, sorte de Hawaiki ou de paradis d’origine des Hawaïiens. Dans le nom Kahiki, il est aisé de retrouver celui de Tahiti, même si cette appellation Kahiki désigne aussi par extension, de façon métonymique, d’autres terres éloignées (Cook 2011). Nombre de récits à la fois «historiques» et mythiques font état d’allers et retours entre les îles de la Société et l’archipel hawaïien. C’est en mémoire de ces voyages qu’une partie de l’île de Māui porte le nom de Kahikinui – la grande Tahiti – (Westervelt 1915:138-139). Quant à l’appellation Ke Ala o Kahiki (le chemin de Kahiki), elle désigne le chenal entre cette île (Māui) et sa voisine, Kaho’olawe.

7. Voir P.D. Nunn (2003). On lira aussi R. Mayer (1976:23-24) qui compare une version de la pêche des îles Tonga à deux versions relatives à l’île Wallis-Uvea. Au sujet de Futuna, voisine de Wallis-Uvea, voir D. Frimigacci et B. Vienne (1990:21). Enfin, dans le «Motif Index» polynésien (Kirtley 1971:57-65), le motif A 955.8 est «Island fished up by demigod (hero)».

8. Sur les affinités culturelles entre les Polynésiens et les poissons, voir par exemple M.-C. Bataille-Benguigui (2003) et J. Guiart (2015).

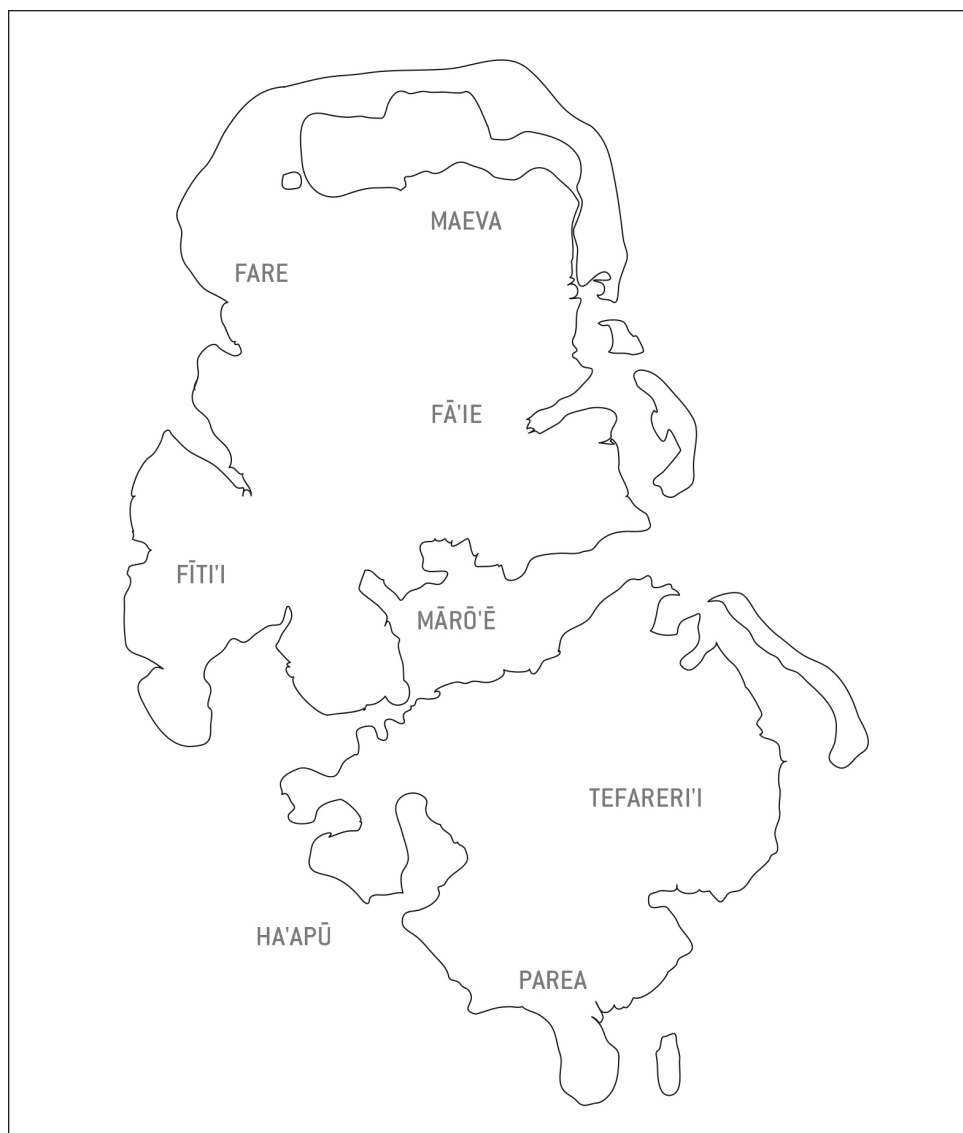
Les changements de noms d'îles

Comme cela a été signalé à travers l'évocation des anciens noms de Ra'ia-tea et Taha'a (Havai'i et 'Uporu), il arrivait que les îles polynésiennes changent de nom, notamment lorsqu'un grand chef souhaitait marquer de son empreinte leur identité.

Ainsi, le nom ancien de l'île de Tahiti aurait-il été Hiti, ou selon d'autres sources, Hiti-nui (Hiti la grande; voir Henry 1955:75). Le *Dictionnaire de l'Académie tahitienne* (ci-après AT) donne de *hiti* la signification suivante: «Marge, bordure. Bord, frontière [...] Se lever (soleil, astre)» (AT 1999:194). Certaines légendes (Iorss 1928:119-120) font découler ce nom Hiti d'un dénommé Hiti a Hiti (Hiti fils de Hiti), ancien chef du *mata'eina'a* (territoire, chefferie) de Puna'aui'a, sur la côte ouest de Tahiti. Pour Marau Taaroa (1971:129-130), la dernière reine de Tahiti, l'ancien nom de l'île aurait été Hiti-nui (Hiti la grande), sans que ne soit précisée la signification exacte de *hiti* (terme polysémique, on l'a vu). Hiti serait devenu Tahiti pour que ses habitants gardent en mémoire la consécration du jeune *ari'i* (chef sacré) Tetunae sur un *marae* (temple, sanctuaire) nommé Tahiti, édifié à Vaiari (Papeari, côte sud de Tahiti) par son grand-père. Un troisième type de traditions (Henry 1955:454-456) ne donne pas de nom ancien à l'île. Le toponyme Tahiti, signifiant ici «aller vers la bordure/le côté» (Tā-hiti), serait simplement apparu au moment de la naissance de cette île par détachement d'une partie de la terre Havai'i, assimilée à l'île de Ra'ia-tea. Cette entité mouvante, terre-poisson, aurait ensuite fait cap vers le sud, devenant Tahiti. Les petites îles voisines, Mehe-ti'a et Te-ti'a-roa, en seraient les déjections.

Au nord-ouest de Tahiti se trouve l'île de Huahine, autrefois nommée Mata'irea; deux noms sur la signification desquels ont été recueillies de nombreuses traditions (Saura 2005:22-31). Pour aller à l'essentiel, Huahine paraît avoir pour sens «sexe/œuf/fruit/descendant (*hua*)-de-femme (*va*)*hine*» (AT 1999:191, 206-207). Le toponyme Mata'irea signifierait un vent (*mata'i*), jaune, joyeux ou rare (*re'a*) (AT 1999:257-258, 408-409).

Faisant face à Huahine-Mata'irea, l'île de Ra'ia-tea tirerait son nom de l'union d'une femme de cette île, nommée Ra'i, et d'un chef de Pāpara (côte sud de Tahiti) nommé Ātea (Henry 1955:123). Néanmoins, au moment de l'arrivée des premiers Européens, à la fin du XVIII^e siècle, Raiatea avait pour nom Uri-e-tea (*uri* [sombre], *e* [et], *tea* [clair]) (*idem*; voir aussi Pasturel 2000:34). Ce nom découle de deux alliances politiques (*te-ao-uri*, l'univers sombre, et *te-ao-tea*, l'univers clair) d'îles situées respectivement à l'est et à l'ouest de Ra'ia-tea-Urietea. En des temps plus reculés, Ra'ia-tea aurait eu pour nom Havai'i ou Hava'i'i, celui de la terre primordiale Hawaiki. Sa voisine, nous l'avons vu, partageant le même lagon, se nommait 'Uporu. Un peu plus au nord, l'île de Borabora (en fait, Pōpora, ou Porapora) était connue anciennement comme Vava'u, là encore en souvenir de la Vava'u originelle située dans l'archipel de Tonga.



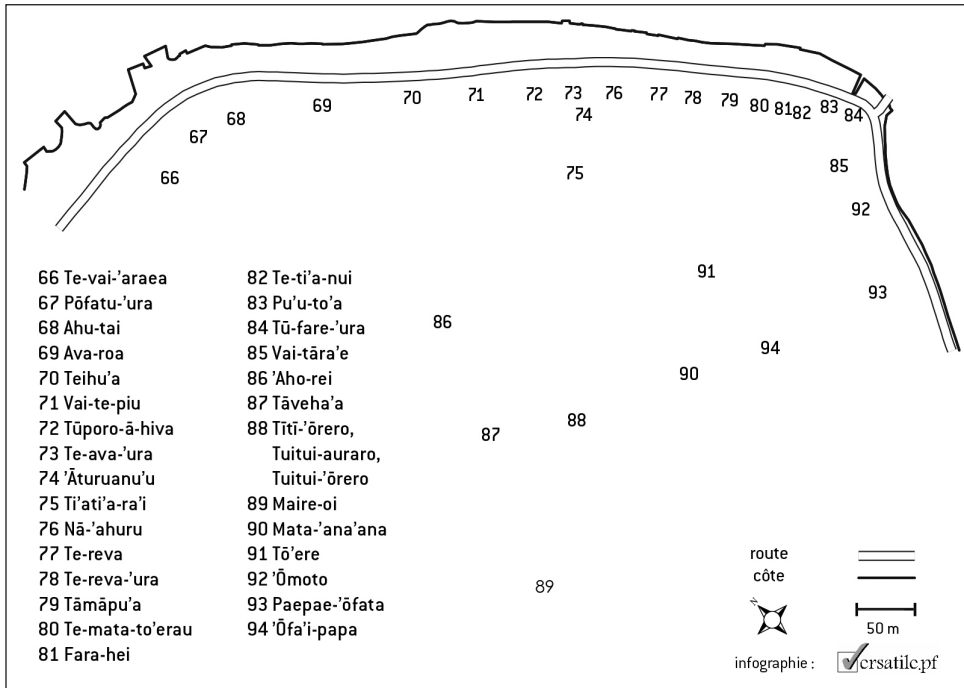
Carte 1 : les 8 villages de l'île de Huahine (Saura 2005 : 4)
Crédit : Arnaud Jordan

Toponymes et anthroponymes

Si certaines traditions attestent de mutations des noms d'îles, voire des territoires de leurs chefferies (*mata'eina'a*), ces changements paraissent néanmoins avoir été plus limités que s'agissant de l'identité nominale des personnes. En contexte traditionnel polynésien, les anthroponymes ne cessaient en effet de varier au gré du temps... et des lieux. Tout individu, et plus encore

au sein des classes aristocratiques, se voyait attribuer diverses appellations selon le groupe dans lequel il évoluait, auquel il se présentait; selon son âge, son état matrimonial; selon les circonstances de sa vie (maladie, etc.). L'apparition de l'écriture en Polynésie, dans le sillage de la christianisation, a contribué à figer une seule de ces appellations, parfois devenue patronyme (« nom de famille »). Par exemple, le nom Pomare, « toux nocture » (*pō* [nuit], *mare* [toux, tousser]), attribué à Tū Vairatoa Pomare 1 (Marau Taaroa 1971 : 239; voir aussi Pichevin 2013 : 30) est devenu le nom principal de ce chef, puis le patronyme de sa lignée, la famille royale de Tahiti au XIX^e siècle.

Anthroponymes et toponymes diffèrent de façon traditionnelle, non seulement par la durée de leur application mais aussi en ce qu'ils relèvent d'ordinaire de répertoires séparés. Contrairement à d'autres sociétés, il était rare dans les îles de l'actuelle Polynésie française qu'un nom de personne devienne nom de terre, et inversement. Il existe quelques exceptions relatives à des personnages légendaires, fondateurs. Ainsi, à Huahine, certains voient dans la dénommée (reine) Maeva l'ancêtre des huit chefferies traditionnelles l'île (Saura 2005 : 65-73). À la fin du XIX^e siècle, au moment de la transformation des territoires des anciennes chefferies de l'île en « districts », entités administratives aux frontières territoriales désormais bien délimitées, le nom Maeva fut donné à l'un de ces districts.



Carte 2 : exemples de terres à Maeva (Saura 2005:194)
Crédit : Arnaud Jordan

Une des raisons pour lesquelles anthroponymes et toponymes se confondent rarement réside tout simplement dans le caractère descriptif de la plupart des toponymes fonciers. Kenneth Emory (1969:25) constatait la même chose dans son étude des toponymes de l'île de Lanai, comptant moins d'1% de noms « personnels » (anthroponymes) mais 52,3% de noms descriptifs. Aux îles Marquises, Gabriele Cablitz a fait un constat similaire: « Aux îles Marquises, la signification de la plupart des noms de lieux se comprend d'emblée, car ce sont des noms descriptifs » (Cablitz 2008:208, traduction libre). Très souvent en Polynésie, en effet, les noms de lieux s'attachent à une particularité géomorphologie d'une terre, à sa végétation, etc. Mais avant d'en venir au détail des logiques supportant les appellations de terre sur la base d'exemples de Huahine, peut-être convient-il de nous demander ce qu'est exactement une terre (dans le sens de « parcelle de terre »), et surtout, pourquoi la nommer.

Qu'est-ce qu'une terre, et pourquoi la nommer ?

Si la question de la « tenure » des terres aux îles de la Société dans les temps pré-européens est relativement bien renseignée (Coppenrath 2003:13-18), en l'absence d'écriture, aucun répertoire de ces terres, et encore moins de leur superficie, n'existait. L'enregistrement des parcelles de terres a commencé à Tahiti en 1852, dix ans après l'instauration du protectorat français. Il prit la forme de déclarations de propriété, faites publiquement par des individus, à l'échelle d'un *mata'eina'a* (district). Ces déclarations étaient enregistrées par un comité (*tōmite*) formé de notables locaux. Dans d'autres îles et archipels, la même procédure eut lieu quelques dizaines d'années plus tard (îles Sous-le-Vent), voire ne fut pas même organisée – c'est le cas de certaines îles de l'archipel des Australes (Bambridge 2009).

Le contenu des attestations délivrées par les *tōmite* valait titre de propriété après confirmation sous la forme d'une « attribution » par la Haute Cour des juges autochtones To'ohitu. Les déclarations initiales, connues sous l'appellation *tōmite* (nom de la commission d'enregistrement), font état du nom de la terre et souvent de l'identité du déclarant (parfois, de l'ancêtre à l'origine du droit de propriété); également, de l'emplacement et des limites approximatives de cette terre.

En pratique, aux îles de la Société, les terres ou parcelles de terres déclarées au XIX^e siècle (parfois subdivisées entre propriétaires, dès la mise en place des *tōmite*, au moyen d'une numérotation: par exemple, terre Te-nono 1, Te-nono 2, etc.) s'étendent sur des superficies allant de quelques centaines de mètres carrés (en zone littorale) à plusieurs centaines d'hectares (à l'intérieur des vallées). Certaines zones non habitées, non cultivées, comme des montagnes du centre des îles, n'ont pas fait l'objet de revendications. Avant l'extension du droit français aux affaires foncières tahitiennes (entre 1866 et 1874 aux îles du Vent), des parcelles du lagon ont pu faire l'objet d'une inclusion dans un *tōmite* (Calinaud 2009).

Demeure la question de savoir pourquoi toutes ces terres, parfois de petite taille, portent chacune un nom. De la nomination, on pourrait penser qu'elle a pour finalité essentielle le repérage dans l'espace; idée à la fois juste et insuffisante. Dans un tout autre contexte géographique, Béatrice Collignon a ainsi pu faire remarquer que les Inuit n'ont pas vraiment besoin de connaître la toponymie de leur vaste territoire pour mieux se déplacer :

L'importance des toponymes dans la culture inuit est indubitable. Mais elle est liée à une fonction, à une fonction intellectuelle, un savoir comprendre et non pas à celle, pratique, du déplacement, du savoir-faire.

Collignon 2002 : 52

Dans les îles polynésiennes, les terres des vallées ou des montagnes ne sont pas exactement ou pas avant tout des lieux de passage, ce qu'est *a contrario* l'océan – cette « mer d'îles », pour reprendre l'expression bien connue d'Epeli Hau'ofa⁹. Je souscris à l'idée que nombre de toponymes polynésiens remplissent une « fonction intellectuelle », notamment ceux qui sont liés à la mémoire de divinités ou de grands ancêtres, comme on le verra plus bas à travers le récit relatif à Hotu-hiva à Huahine. Dans l'abondance des toponymes sur ces îles de petite taille, on peut aussi percevoir des logiques d'appropriation du territoire par des groupes sociaux. Il est possible de le démontrer à partir d'exemples issus d'une enquête exhaustive à Huahine (Saura 2005).

Étude de cas sur l'île de Huahine

L'étude a porté sur les huit *mata'eina'a* ou « districts » de cette île de 74 km² située au nord de Tahiti. En fait, Huahine est formée de deux îles distantes de quelques dizaines de mètres – aujourd'hui reliées par un pont – partageant le même lagon. Y ont été répertoriés 621 noms de terre ayant fait l'objet d'un ou de plusieurs *tōmite* (un même nom de terre, on l'a dit, pouvant faire l'objet de plusieurs *tōmite*, avec adjonction d'un numéro parcellaire). Chaque « district » de Huahine, soit quatre sur la grande île et quatre sur la petite, comprend entre 50 et 170 noms de terres. Le cas maximal est celui de Maeva, siège du gouvernement ancien des huit chefferies de Huahine-Matairea.

Les deux îles de Huahine ne possèdent pas d'autre nom que Huahine-nui (ou Huahine-rahi; *nui* et *rahi* sont synonymes), c'est-à-dire « Huahine la grande », et Huahine-iti « Huahine la petite ». Suivant une logique poétique très polynésienne (Saura 2003) dans laquelle les îles, assimilables à un corps, possèdent un nombril (*pito*) ou point d'origine, Huahine passe pour avoir comme nombril un rocher situé près du chenal où s'articulent les deux parties de son corps. Ce point mériterait assurément le qualificatif de géosymbole, que nous empruntons à Joël Bonnemaïson :

9. « *Our sea of islands* », une expression qui doit beaucoup à Éric Waddell, comme le reconnaissait d'ailleurs E. Hau'ofa; voir Waddell, Naidu et Hau'ofa (1993); Hau'ofa (1994).

Le géosymbole, expression de la culture et de la mémoire d'un peuple, peut se définir comme un lieu, un itinéraire, une construction, une étendue qui, pour des raisons religieuses, culturelles ou politiques, prend aux yeux des groupes ethniques une dimension symbolique qui les ancre dans une identité «héritée».

Bonnemaison 1996:167-168

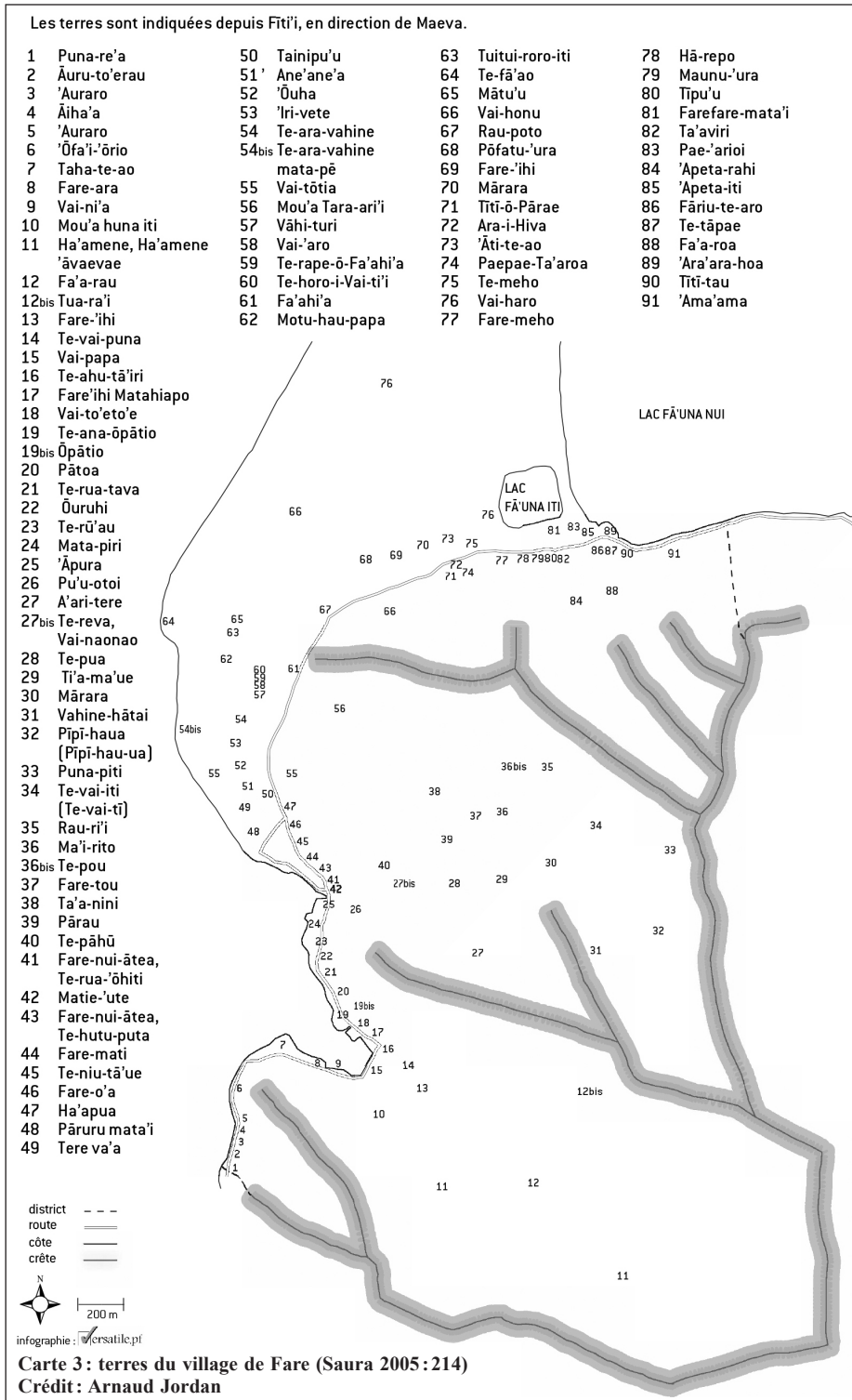
Toutefois, le nombril de Huahine a ceci de particulier que, situé dans la mer, il n'a pas fait l'objet d'une appropriation sous la forme d'un titre de propriété (*tōmite*). Sa mémoire est donc potentiellement plus fragile que celle des toponymes enregistrés dans les registres fonciers du XIX^e siècle; elle est surtout connue des initiés, des détenteurs de la tradition orale de l'île.

Les hauts lieux de peuplement de Huahine se situent sur la grande île Huahine-nui, aux villages de Fare et Maeva, auxquels nous nous référerons de façon privilégiée dans les pages suivantes. Sur un territoire d'environ 12 km² chacun (plaine côtière et terres de montagne comprises), les *mata'eina'a* (districts) de Fare et Maeva rassemblent chacun aujourd'hui un millier d'habitants. La plupart de leurs habitants résident au cœur du village, où sont implantés les lieux de culte chrétiens, l'école, la mairie et les commerces. En ces lieux lumineux de la plaine littorale se trouvaient autrefois les principaux *marae* (temples) et le siège des institutions traditionnelles des *mata'eina'a* (chefferies) de ces territoires.

D'après les *tōmite* de la fin du XIX^e siècle, Maeva compte 139 noms de terres. S'y ajoutent 30 noms de terres situées à l'écart du village sur une presque-île corallienne dite *motu* (même si elle n'est pas un îlot proprement dit). 20 des 139 noms des terres principales de Maeva concernent des parcelles du village échelonnées sur à peine un kilomètre de plaine littorale. Les frontières de ces terres ou parcelles de terres ne sont pas matérialisées par un mur, plutôt au moyen d'une pierre dressée posée en surface. En cas de contestation, une autre pierre, enfouie au même endroit à environ un mètre de profondeur, permet d'attester la réalité de la limite.

Au centre du village de Maeva, il arrive que les noms de terre varient tous les 30 ou 40 mètres. C'est la preuve d'un peuplement ancien, d'une humanisation de longue date¹⁰. Ainsi, les habitants des terres de Huahine semblent-ils avoir tenu à en marquer l'identité, la différence, suivant la même logique qui veut qu'y compris dans des îles isolées et de petite taille se différencient plusieurs groupes de parenté. Que les membres de ces groupes soient à un certain degré consanguins est un fait. Pourtant, ils sont tous dotés d'une identité, de caractéristiques supposées, d'une certaine représentation d'eux-mêmes. Il en va des terres comme des hommes: les frontières territoriales auraient pu passer ailleurs, elles n'auraient pas pu ne pas être. Bien que relatives, elles sont socialement nécessaires.

10. Pour une étude similaire de l'atoll d'Anaa aux Tuamotu, voir Jacq (2010); Torrente (2012: 124-191).



Le centre du *mata'eina'a* de Fare est un carrefour de quelques chemins qui débouchent sur un petit port. En ces lieux ramassés, le long d'une bande côtière d'une longueur maximale de deux kilomètres, peuvent être répertoriées plus de vingt terres. Certains de leurs noms contredisent l'idée généralement admise que les toponymes s'étendraient de la crête de la montagne jusqu'au rivage (les territoires qu'ils désignent se poursuivant dans la mer). Or, il arrive qu'au centre de Fare, d'un côté de la route qui traverse le village et sépare le *pae uta* (côté montagne/intérieur) du *pae tai* (côté littoral), deux terres se fassent face mais ne portent pas le même nom. C'est là encore le signe d'une volonté ancienne de distinguer sur un espace réduit de micro-territoires au moyen de toponymes particuliers. Le nom Fare, du *mata'eina'a* tout entier, provient de l'une de ses terres, Fare-nui-ātea : *fare* (maison), *nui* (grande), *ātea* (distante/divinité Ātea), qui de façon métonymique, a donné son appellation à l'ensemble.

Sources, plantes et animaux

A Huahine, les noms de terres sont souvent descriptifs car d'ordre géomorphologique, liés aux accidents du relief, aux sources, aux rivières, aux arbres, etc.

Le tableau 1 ci-dessous, construit sur la base de celui de G. Cablitz (2008 : 209) relatif aux îles Marquises, synthétise les possibles formes simples de ces noms.

Terme(s)	Exemple	Traduction
Élément du paysage naturel	<i>Vai-pohe</i> (district de Maeva)	Source tarie
Nom de plante	<i>Fē'i</i> (district de Tefareri'i)	Banane plantain
Nom d'animal	<i>Mārara</i> (district de Fare)	Poisson volant
Nom d'objet ou de chose	<i>Te-to'i</i> (district de Parea)	L'herminette
Partie du corps	<i>Te-tohe-ōpū</i> (district de Fā'ie)	Le bas du ventre

Tableau 1 : exemples simples de noms de terre à Huahine

Sources et rivières

Dans tous les *mata'eina'a* (« districts ») de Huahine, comme ailleurs dans l'archipel, les toponymes les plus communs sont formés sur la base du terme *vai* (eau, source, petite rivière). À Fare, on recense ainsi les terres *Vai-puna* (source/eau prolifique), *Vai-ni'a* (source/eau du dessus), *Vai-papa* (source/eau du/en forme de socle/rocher), *Vai-to'eto'e* (source/eau fraîche), *Te-vai-iti* ou *Te-vai-tī* (la petite source/eau ; ou la source/eau aux plantes de type *cordylis*), *Vai-naonao* (source/eau aux moustiques), *Vaitotia* ou *Vaitōti'a* (source/eau aux cannes à sucre dressées), *Vai-honu* (source/eau profonde). S'y ajoutent les terres *Te-reva* (le courant d'eau), *Puna-re'a* (source jaunâtre) et *Puna-piti* (deuxième source).

À Maeva, pas moins de 25 noms de terres comprennent la racine *vai* (dans 24 cas, elle sert de préfixe ; et une terre se nomme Mata-vai, ou Mātā-vai : début de la source/rivière). S’y ajoutent une terre Te-puna (la source), deux terres Te-reva (le courant d’eau), une terre Te-reva-‘ura (le courant d’eau rouge) ainsi qu’une terre Vai-reva (source/point d’eau).

Au-delà de Huahine, la plupart des *mata'eina'a* des îles de Société (Mc Kittrick 2007) possèdent des terres nommées, de façon assez récurrente, Vai-mā (source/eau propre), Vai-repo (source/eau boueuse), Vai-pohe (source/eau morte/tarie), Vai-ami (source/eau desséchée), Vai-‘ofe (source/eau aux bambous), Vai-re’a (source/eau jaunâtre), Vai-‘ura (source/eau rouge), etc. Ces toponymes témoignent de l’importance des sources et points d’eau dans la vie quotidienne des anciens Polynésiens. Christine Perez (2010) évoque ainsi une véritable « mythopoiétique de l’eau » aux îles de la Société ; elle passe par une association symbolique de l’eau douce et de la féminité, également observable aux îles Hawaii (Beckwith 1970 : 66).

Plantes et animaux

Nombreux sont aussi à Huahine les toponymes fonciers relatifs à un nom de plante ou d’arbre, seul ou en association avec un autre terme. On recense par exemple à Fare les terres Te-pua (la fleur, ou l’arbre *Fragrea Berteriana*), Matie-‘ute (herbe rouge) et Fare-mati (maison, construite en bois de *Ficus tinctoria*). Maeva compte pas moins de quinze toponymes végétaux dont les terres Tiare (fleur), Fara-hei (*fara* [pandanus] et son fruit orangé ; *hei* [couronne]), ‘Ōmoto (noix de coco à la pulpe tendre).

Quelques noms de terres sont – ou comprennent – des noms d’oiseaux, comme à Maeva les terres ‘Āti-tava’e (groupe familial + ramage + lié à l’oiseau « paille en queue », *phaeton rubricauda*) et Ta’i-te-vini (l’oiseau chante/Chant de l’oiseau ; le terme *vini* englobe plusieurs espèces d’oiseaux). D’autres sont des noms de poissons (Mārara [poisson volant] à Fare ; ‘Atoti [petit poisson de corail] à Maeva).

Voici la façon dont peuvent se combiner, à Huahine, les parties de noms de lieux, synthétisés dans un tableau construit là encore sur le modèle de celui de G. Cablitz (2008 : 209) sur la toponymie aux îles Marquises :

Combinaison	Exemple	Traduction
1. Élément du paysage/naturel + élément du paysage/naturel	<i>'Apo'o-mata'i</i> (district de Tefareri'i)	Niche du vent
2. Élément du paysage/naturel + qualificatif	<i>Fa'a-roa</i> (district de Fare)	Grande vallée
3. Élément du paysage/naturel + nom animal	<i>'Apo'o-puhi</i> (district de Maeva)	Trou aux anguilles
4. Élément du paysage/naturel + nom végétal/de plante	<i>Fa'a-anuhe</i> (district de Parea)	Vallée aux fougères
5. Élément du paysage/naturel + personnage mythique	<i>Te-ana-ō-Hina</i> (district de Ha'apū)	La grotte de Hina
6. Nom de partie du corps + nom d'animal ou d'élément naturel	<i>Tua-rehu</i> (district de Fā'ie)	Dos (tombant) cendreux
7a. Description (nominale) d'un événement	<i>Te-ara-vahine-mata-pē</i> (district de Fare)	L'éveil de la femme aux yeux collés [par le sommeil]
7b. Description (nominale ou verbale) d'un événement + personnage mythique	<i>Fānau-ā-Hiro</i> (district de Maeva)	[Lieu de] Naissance de Hiro
8. Nom de localisation	<i>Ha'a-roto</i> (district de Mārō'ē)	Vallée intérieure

Tableau 2. Exemples de noms de terre (combinés) à Huahine

Pierres, religion traditionnelle, maisons

Pierres, sables et rochers

Les sommets, anfractuosités, pierres et rochers ont aussi inspiré certains toponymes : à Fare, les terres Mou'a-huna-iti (montagne au petit secret/enfouissement) et Mou'a Tara-ari'i (montagne pointe royale), Fa'a-rau (vallée aux feuilles/d'abondance), Te-ana-ōpatio (grotte ōpatio), 'Ōfa'i-ōrio (pierre ronde), Pōfatu-ura (pierre rouge), Te-rua-tava (la fosse aux feuilles de taro). Relevant d'un registre différent, puisque faisant état d'une élaboration lithique humaine est, toujours à Fare, le nom de la terre Pa'epa'e-Ta'aroa (plateforme du dieu Ta'aroa).

À Maeva, les descriptions d'ordre géomorphologique sont à l'origine des toponymes Te-one-tere (la terre sableuse mouvante), Te ana (la grotte) et Ana-opu (grotte d'invocations/courbée), Fa'ahiti (vallée qui se dresse/du levant), Te-āpo'o (le trou), 'Āpo'o-puhi (trou à anguilles), Pōfatu-ura (pierre rouge), Te ava-ura (passe/plante rouge). S'y ajoutent des noms de terre liés aux nombreux sites religieux anciens, comme les terres Pa'epa'e-rau-uru (plateforme aux feuilles d'arbre à pain), Pa'epa'e-ōfata (certainement *aufata*, plateforme des autels pour offrandes) et Pa'epa'e-ōpiti (plateforme qui roule). Ces exemples montrent l'inscription dans la toponymie d'édifices préchrétiens, même si à Huahine, le terme *marae* (temple, sanctuaire religieux) n'entre dans la composition d'aucun nom de terre.

Noms liés à l'ancienne religion

Outre les toponymes liés au parcours légendaire de la dénommée Hotu-hiva, sur lesquels nous allons revenir brièvement, s'inscrit par exemple dans l'ordre socioreligieux et des anciennes chefferies de Huahine le nom de la terre Nā-'ahuru (les dix) à Maeva; un toponyme renvoyant à l'organisation sociopolitique ancienne de l'île, structurée en dix chefferies (traditionnellement huit; devenues dix au XVIII^e siècle). On recense également à Maeva une terre Fānau-ā-Hiro (naissance de Hiro) dont le nom intrigue: aux îles Sous-le-Vent, les traditions liées au grand navigateur Hiro voient celui-ci naître à Taha'a et non à Huahine (voir Ropiteau 1930; Salmon 1951; Pichevin 2013: 59-77). Enfin, à Fare, le nom de la terre Pae-'arioi (certainement Pa'epa'e-'arioi: plateforme des 'arioi) transmet le souvenir des 'arioi, artistes et serviteurs du dieu 'Oro.

Maisons

Nombreux aussi sont à Fare et Maeva les toponymes fonciers commençant par *fare* (maison). À Fare, outre la terre Fare-ara, existent plusieurs terres Fare-'ihi (maison du savoir) ainsi qu'une terre Fare-meho (*meho*, oiseau *Porzana tabuensis*; également, se cacher), une terre Fare-tou (*tou*, arbre *Cordia subcordata*), etc. À Maeva, en sus des trois terres Fare-ara précitées, on recense les terres Tū-fare-'ura (droit/se dresser + maison rouge), Fare-tai (maison du littoral), Fare-'āma'a (maison + branche), Fare-ahu (maison + monticule) et Fare-ra'i (maison céleste).

Terres et organisation sociopolitique

Fare-tou et Fare-'ihi étant des noms de terres mais aussi les noms de deux des huit anciennes chefferies de Huahine, certains toponymes apparaissent révélateurs d'un ordre social autrefois structuré en familles et en chefferies. Un terme clé mérite ici toute notre attention: celui de 'āti, signifiant «lignage» ou «ramage». Il entre dans la composition de nombreux toponymes, et en amont, de certains noms de chefferies de Huahine. Pour aller à l'essentiel, un ramage est un «groupe de descendance cognatique», c'est-à-dire, dont les membres sont apparentés par les pères ou par les mères. Un lignage est:

[Un] groupe de filiation moins étendu que le clan et souvent nommé, dont les membres se considèrent comme descendants d'un ancêtre commun et sont effectivement à même de retracer généalogiquement ces relations (contrairement aux membres d'un clan).

Collectif 2000: 727, 730¹¹

11. Ces définitions ne sont pas exactement celles de Claude Robineau, pour qui un ramage est un «lignage non exogame qui, par une succession de générations, subit un effet de segmentation, chaque groupe de descendants d'un ancêtre commun (*common descent group*) se trouvant englobé (*overlapped*) ou emboîté dans le groupe plus large des descendants d'un ancêtre

'*Āti* et *mata'eina'a* sont des groupes sociaux de nature proche. En témoignent les noms de trois des huit chefferies traditionnelles (*mata'eina'a*) de Huahine, construits sur la base du terme '*āti*: '*Ātupi'i*, qui est en fait '*āti-ā-pi'i* (ramage instruit/qui appelle/qui monte); '*Āturuānu'u*, qu'il convient de lire '*āti-Ruanu'u* (ramage lié au dieu Ruanu'u); et '*Ātitiao*, qui est '*āti-te-ao* (ramage lumineux) (Emory 1933 : 127). Lorsqu'une terre se nomme aujourd'hui '*Āturuānu'u* ou '*Ātitiao*, c'est qu'elle se rattache sans conteste à cette chefferie. On peut malgré tout y voir un signe d'imprécision, car dans les *tōmite* de la fin du XIX^e siècle, les terres sont en général répertoriées avec leur nom, plus le *mata'eina'a* de leur rattachement, et non au seul moyen de ce dernier indicateur.

À la lecture de ces noms, il devient aisé de réaliser que les plus anciennes chefferies de Huahine étaient autrefois des groupes de parenté, des rames (*'āti*). Ces derniers se sont progressivement transformés en ces entités plus complexes et plus politiques que sont les *mataeina'a* (Saura 2005 : 76-87).

À Fare, un seul toponyme foncier comprend la racine '*āti*; c'est le nom d'une terre portant tout simplement celui de la chefferie '*Ātitiao*. À Maeva existent également une terre '*Ātitiao* et une terre '*Āturuānu'u* ('*āti-Ruanu'u*); s'y ajoute une terre '*Āti-tava'e* (ramage lié à l'oiseau « paille en queue ») dont le nom n'est pas celui d'une chefferie¹².

Au-delà de Huahine, d'autres études toponymiques aux îles de la Société ont montré la récurrence du terme '*āti* dans la composition des noms de terres. Ainsi, dans le *mata'eina'a* de Ti'arei (côte est de Tahiti), Marie-Thérèse Temanupaïoura-Urīma (2012 : 33) a relevé, sur près de 300 cents noms de terres, 12 toponymes construits sur la base de '*Āti*. A Fa'a'a (nord-ouest de Tahiti), sur près de 400 noms de terres enregistrés (380 terres transcrites en 1852 par le comité du district), Éliane Vaimeho-Peua (2008) en a recensé 17 se déclinant sur la base de '*āti*.

Les anciens '*āti*, lorsqu'évoqués collectivement, dans leur agrégation, l'étaient en termes de *va'a mata'eina'a* (pirogue des chefferies), en référence à la façon dont une pirogue polynésienne est composée de différentes parties (Oliver 1974 : 654). À Fare, le toponyme foncier Tere-va'a (voyage en/de la pirogue) semble renvoyer à une pirogue en tant qu'entité matérielle, mais il en va peut-être autrement à Maeva du nom de terre Va'a-noa (pirogue/groupe profane).

Extrêmement proche du terme *va'a mata'eina'a* est celui de *va'ahiva*, auquel le dictionnaire de John Davies donne pour définition : « l'ensemble des gens se trouvant dans les limites bien établies d'une île ou d'un district » (Davies 1851 : 307, notre traduction). *Va'ahiva* est composé de l'addition de *va'a*

commun situé antérieurement dans la généalogie ; les rames sont des lignages unilinéaires » (Robineau 1985 : 83).

12. On recense aussi une terre '*Āti-tava'e* dans le « district » de Ha'apū, et une terre Fare'ihī-'āti tava'e dans celui de Fiti'i.

(pirogue, structure) et de *hiva*, terme qui désigne «un clan, l'équipage d'une pirogue» (Davies 1851 : 106). Or, on sait que les chefs inférieurs des îles de la Société étaient appelés les *'iata'ai*, terme dont le radical est *'iata*, qui désigne les traverses ou parties unissant le «corps» d'une pirogue à son balancier (Williamson 1924, t. II : 388). Ces *'iata'ai*, placés à la tête de portions de territoires d'une chefferie, se voyaient désignés collectivement en tant que *hiva*. Précisément, à Fare existe une terre Arai-i-Hiva (certainement Ara-i-hiva, chemin/éveil des chefs guerriers). À Maeva, c'est sur la terre Tūporo-ā-hiva (toponyme au sens obscur) que se dresse le temple protestant, en des lieux où était érigé autrefois le *marae* 'Orohaeha'a, principal *marae* (*pū-marae*) de Atupī'i, l'aînée des huit chefferies de l'île. C'est dire si le vocabulaire de l'organisation sociale, s'exprimant pour beaucoup, de façon métaphorique, à l'aide de termes liés à la navigation, a imprimé sa marque dans l'espace.

Un parcours légendaire

Le terme *hiva* (équipage) venant d'être évoqué en matière toponymique, il nous reste à rendre compte d'un récit mythique qui narre le parcours accompli depuis Maeva jusqu'à Fare par un haut personnage de Huahine : Hotu-hiva. Son nom pourrait se traduire par «fruit/graine (*hotu*) de chefs guerriers (*hiva*)». Les traditions s'accordent à voir en elle une belle étrangère arrivée à Huahine à la dérive dans un tambour. La plupart du temps, elle est dite avoir échoué à Maeva, en un lieu précis nommé To'erau-roa (le grand vent du nord) ou Te-mata-oto'erau (l'œil/le visage du vent du nord). Là, existait déjà (et il aurait changé de nom en raison de l'arrivée de Hotu-hiva), ou bien aurait été construit en son honneur un grand *marae*. En raison de l'engourdissement de la belle jeune femme, ce *marae* fut nommé ou renommé Manunu : «fatigue après un gros effort, un voyage en mer» (AT 1999 : 247).

To'erau-roa, nom du site du *marae* Manunu est le premier d'une série d'une vingtaine de toponymes figurant dans la narration du périple de Hotu-hiva (Saura 2005 : 60-62). En résumé, progressant en direction de Fare pour y rencontrer son fiancé Vai-ata (nom d'une source ou point d'eau à Fare ; *vai* [source/point d'eau] ; *ata* [reflet, image]), elle aurait pris le temps de nommer des lieux du bord de mer. Elle donna ainsi leur appellation aux terres Tara-farero (*tara* [pointe] ; *farero* [corail branchu]) ; 'Amu 'ī'ihī ('*amu* [manger] ; 'ī'ihī [rouget]), en raison d'un repas qu'il y fit ; Oe (cloche), à cause du heurtement des dalles coralliennes sous ses pas ; etc. Certes, ce récit recueilli en 1999 – hélas pas un siècle plus tôt – présente parfois un caractère presque moderne, dont témoigne la présence de certains néologismes. Il comporte aussi nombre de «remotivations» contemporaines ou d'étymologies populaires (*folk etymologies*), du type de celles mises en évidence ailleurs par Andres Kristol (2000, 2002). Très souvent, en effet, après que le sens d'un toponyme ait sombré dans l'oubli, «la créativité linguistique se «remet en route» (Kristol 2002 : 6) afin d'offrir aux locuteurs contemporains une explication simple pour un nom devenu opaque.

L'intérêt principal du récit du parcours légendaire de Hotu-hiva réside néanmoins dans sa capacité à expliquer de façon cohérente un ensemble de toponymes réunis au cœur d'une même trame mémorielle.

Conclusion

Cette approche de la toponymie aux îles de la Société nous a permis de rendre compte de la richesse du patrimoine de ces îles, inscrit dans des lieux de taille restreinte souvent aussi enchanteurs qu'enchantés. Outre l'existence de toponymes simplement descriptifs a été soulignée celle des toponymes liés à l'organisation sociopolitique, parfois eux-mêmes en rapport avec la navigation et la mer. Les îles polynésiennes étant traditionnellement perçues comme des entités marines (Bachimon 1995), cette identité est souvent inscrite dans leur chair, dans leur corps. Bien plus rares ont été les toponymes répertoriés relevant d'une autre dimension importante de la culture de ces îles, à savoir ce qui a trait aux oiseaux. Alors que les oiseaux étaient les messagers des dieux et de certains ancêtres, et que leurs plumes entraient dans la composition d'attributs religieux et aristocratiques très sacrés (ceintures, plastrons, capes...), les terres ne portent guère la trace de leur passage céleste, supérieur, aérien. Il y aurait là matière à approfondissement.

En dépit de plus de deux cents ans de contacts culturels avec l'Occident, les savoirs toponymiques de ces îles n'ont pas disparu mais ils sont aujourd'hui menacés. Depuis une quinzaine d'années, les noms de terres ne sont plus qu'une donnée secondaire de leur identification par les services fonciers locaux. L'identification principale procède désormais au moyen d'une lettre et d'un chiffre. L'action des services administratifs concourt ainsi, en Polynésie française comme ailleurs (il n'y a hélas là rien d'original ni de nouveau) à ce que Max Weber nommait le « désenchantement du monde ». Il devient donc urgent d'y procéder à des études toponymiques systématiques (voir Chapin, Lamb et Threlkeld 2007) pouvant servir de base à des programmes éducatifs, à l'instar de ce qui est entrepris dans d'autres endroits de la planète (Heikkilä et Fondahl 2010).

Heureusement, un peu partout aux îles de la Société, des associations culturelles, des groupes de danse, des hommes et des femmes résistent à leur manière. Ils tentent de perpétuer, avec grâce et bonne humeur, les légendes attachées à des lieux particulièrement mémorables de leur *mata'eina'a*, de leur île. C'est par exemple le cas des traditions de « Tahiti le poisson », fréquemment mises en scène lors des compétitions de danses et chants dites *Heiva*, dans une articulation « image-parole-mémoire » qui pourrait inspirer bien des développements (voir Severi 2007). S'il est un fait que la mémoire des noms de lieux ne se transmet plus nécessairement dans les lieux et circonstances d'autrefois, l'essentiel est sans doute qu'elle demeure « vivante » (Poirier 2014).

Ainsi, le sommet des montagnes, les courbes des plaines et le ventre des vallées continuent-ils, et nous l'espérons, continueront-ils, à recevoir l'hommage d'un verbe polynésien lui-même fécond, générateur.

Références

- ACADÉMIE TAHITIENNE, 1999, *Dictionnaire Tahitien-Français*. Papeete, STP Multipress.
- BACHIMON P., 1995, «L'insularité océanienne dans la cosmogonie maohi», *L'espace géographique*, 3 : 227-235, disponible sur Internet (http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1995_num_24_3_3393) le 15 septembre 2017.
- BAMBRIDGE T., 2009, *La terre dans l'archipel des Australes. Étude du pluralisme juridique et culturel en matière foncière*. Papeete, Au vent des îles.
- BARTHEL T.S., 1962, «Easter Island Place Names», *Journal de la Société des Océanistes*, 18 : 100-107.
- BATAILLE-BENIGUI M.-C., 2003, «Le requin en Océanie. De la perception mentale à l'objet» : 131-166, in A. Babadzan (dir.), *Insularités. Hommage à Henri Lavondès*. Nanterre, Société d'ethnologie.
- BECKWITH M., 1970 [1940], *Hawaiian Mythology*. New Haven, Yale University Press.
- BONNEMAISON J., 1996, *Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel de Vanuatu*, vol. 1. Paris, Orstom.
- BUCK P. (TE RANGI HIROA), 1952 [1938], *Les migrations des Polynésiens. Les Vikings du soleil levant*. Paris, Payot.
- , 1987 [1949], *The Coming of the Maori*. Wellington, Whitcoulls Limited.
- BURENHULT N. et S.C. LEVINSON, 2008, «Language and Landscape : A Cross-Linguistic Perspective», *Language Science*, 30 : 135-150, disponible sur Internet (doi : 10.1016/j.langsci.2006.12.028) le 15 septembre 2017.
- BURROWS E.G., 1937, *Ethnology of Uvea (Wallis Island)*. Honolulu, Bishop Museum.
- CABLITZ G., 2008, «When "What" Is "Where" : A Linguistic Analysis of Landscape Terms, Place Names, and Body Parts (Oceanic, French Polynesia)», *Language Science*, 30 : 200-226, disponible sur Internet (doi : 10.1016/j.langsci.2006.12.004) le 15 septembre 2017.
- CALINAUD R., 2009, «Histoire du droit foncier en Polynésie française» : 19-26, in T. Bambridge (dir.), *Le foncier en Polynésie française. Actes du colloque «Comment réconcilier pratiques, légalité et légitimité ? »*. Papeete, Éditions Univers polynésiens.
- CHAPIN M., Z. LAMB et B. THRELKELD, 2007, «Mapping Indigenous Lands», *The Annual Review of Anthropology*, 34 : 619-638, disponible sur Internet (doi : 10.1146/annurev.anthro.34.081804.120429) le 15 septembre 2017.
- COLLECTIF, 2000, «Glossaire de la parenté», *L'Homme*, 154-155 : 721-732, disponible sur Internet (<https://lhomme.revues.org/58>) le 15 septembre 2017.
- COLLIGNON B., 1996, *Les Inuit : ce qu'ils savent du territoire*. Paris, Éditions L'Harmattan.

- , 2002, «Les toponymes inuit, mémoire du territoire: Étude de l'Histoire des Inuinnait», *Anthropologie et Sociétés*, 26, 2-3:45-69, disponible sur Internet (doi: 10.7202/007048ar) le 15 septembre 2017.
- COOK K., 2011, *Kahiki. Native Hawaiian Relationships with Other Pacific Islanders. 1850-1915*. Thèse de doctorat, Département d'histoire, University of Michigan, disponible sur Internet (https://deepblue.lib.umich.edu/bitstream/handle/2027.42/84558/kealanic_1.pdf?sequence=1) le 15 septembre 2017.
- COPPENRATH G., 2003, *La terre à Tahiti et dans les îles. Histoire de la réglementation foncière. Perspectives d'avenir*. Papeete, Haere Pō.
- DAVIES J., 1851, *A Tahitian and English Dictionary*. Londres, London Missionary Society (rééd. 1985, Papeete, Haere Pō).
- , 1933, *Stone Remains in the Society Islands*. Honolulu, Bishop Museum (rééd. 1971, New York, Kraus Reprint Co).
- , 1969, *The Island of Lanai. A Survey in Native Culture*. Honolulu, Bishop Museum.
- FEINBERG R. *et al.*, 2003, «“Drawing the Coral Heads”: Mental Mapping and Its Physical Representation in a Polynesian Community», *The Cartographic Journal*, 40, 3:243-253, disponible sur Internet (doi: 10.1179/000870403225012943) le 15 septembre 2017.
- FRIMIGACCI D. et B. VIENNE, 1990, *Aux temps de la terre noire. Ethnoarchéologie des îles Futuna et Alofi*. Paris, Peeters.
- GIFFORD E.W., 1923, *Tongan Place Names*. Honolulu, Bishop Museum.
- GUIART J., 2015, «Ethnologie du requin»: 13-106, in E. Clua et J. Guiart, *Requins d'Océanie*. Papeete, Te pito o te Fenua.
- HAU'OFA E., 1994, «Our Sea of Islands», *The Contemporary Pacific*, 6, 1:147-161, disponible sur Internet (<https://scholarspace.manoa.hawaii.edu/bitstream/10125/12960/1/v6n1-148-161-dialogue.pdf>) le 19 septembre 2017.
- HEIKKILÄ K. et G. FONDAHL, 2010, «Indigenous Toponyms as Pedagogical Tools: Reflections from Research with Tl'azt'en Nation, British Columbia», *Fennia*, 188:105-122, disponible sur Internet (<https://fennia.journal.fi/article/view/2531>) le 15 septembre 2017.
- HENRY T., 1955, *Tahiti aux temps anciens*. Paris, Musée de l'Homme, Société des Océanistes.
- IORSS M., 1928, «Légende et histoire de Atehuru», *Bulletin de la Société des Études océaniques*, 26:119-126.
- JACQ F., 2010, *Atlas toponymique d'Anaa et fonds de carte*. Papeete, Service de l'urbanisme et Service du cadastre de la Polynésie française.
- JOHANNES R.E., 1981, *Words of the Lagoon: Fishing and Marine Lore in the Palau District of Micronesia*. Los Angeles, University of California Press.
- JONES D. et W.C. ADDLEMAN, 1942, *Dictionary of Hawaiian Place Names*. Honolulu, US Army Printing Plant.
- KIRCH P.V., 2000, *On the Road of the Winds. An Archaeological History of the Pacific Islands Before European Contact*. Berkeley, University of California Press.

- KIRCH P.V. et R.C. GREEN, 2001, *Hawaiki, Ancestral Polynesia. An Essay in Historical Anthropology*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KIRCH P.V. et J.-L. RALLU (dir.), 2007, *The Growth and Collapse of Pacific Island Societies. Archaeological and Demographic Perspectives*. Honolulu, University of Hawaii Press.
- KIRTLEY B., 1971, *A Motif-Index of Traditional Polynesian Narratives*. Honolulu, University of Hawaii Press.
- KOSKINEN A., 1970, «On Easter Island Place Names»: 34-36, in NAUKA, *Actes du VIIème congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Moscou 1964*.
- , 1973, *Place Name Types and Cultural Sequence in Polynesia*. Helsinki, Missiologina Ja Ekumeniikan Seura R.Y. (The Finnish Society for Missiology and Eucumenics).
- KRISTOL A.M., 2000, «Motivation et remotivation des noms de lieux», *Nouvelles du Centre d'Études francoprovençales René Willien*, 41 : 5-18.
- , 2002, «Motivation et remotivation des noms de lieux : réflexions sur la nature linguistique du nom propre», *Rives nord-méditerranéennes*, 11 : 105-120, consulté sur Internet (<http://rives.revues.org/121>) le 25 mai 2017.
- MARAU TAAROA [Salmon], 1971, *Mémoires*. Paris, Musée de l'Homme, Société des Océanistes.
- MAYER R., 1976, *Les transformations de la tradition narrative à l'île Wallis (Uvea)*. Paris, Musée de l'Homme, Société des Océanistes.
- MC KITTRICK C., 2007, *Te-ahu-upo'o et Vai-ra'o. Mémoire et transmission dans deux districts de Tahiti en 2007*. Mémoire de Master 2, Université de la Polynésie française.
- NUNN P.D., 2003, «Fished Up or Thrown Down: The Geography of Pacific Island Origin Myths», *Annals of the Association of American Geographers*, 93, 2:350-364, disponible sur Internet (doi: 10.1111/1467-8306.9302006) le 15 septembre 2017.
- OLIVER D., 1974, *Ancient Tahitian Society*. Honolulu, University of Hawaii Press.
- PASTUREL A.-L., 2000, *Raiatea 1818-1945 : permanences et ruptures politiques, économiques et culturelles*. Thèse de doctorat, département d'histoire, Université de la Polynésie française.
- PEREZ C., 2010, «Mythopoïétique de l'eau aux îles de la Société avant la rencontre missionnaire»: 77-101, in S. Dunis (dir.), *5000 ans de culture ultramarine Pacifique*. Papeete, Haere Pō.
- PICHEVIN B., 2013, *Généalogies et histoire de Tahiti et des îles de la Société*. Papeete, Au vent des îles.
- POIRIER S., 2014, «Atikamekw Kinokewin, "la mémoire vivante". Bilan d'une recherche participative en milieu autochtone», *Recherches amérindiennes au Québec*, «Les Atikamekw Nehirowisiwok. Territorialités et savoirs», 44, 1 : 73-83, disponible sur Internet (doi:10.7202/1027881ar) le 15 septembre 2017.
- PUKUI M.K. et S.H. ELBERT, 1966, *Place Names of Hawaii*. Honolulu, University of Hawaii Press.
- REED A.W., 1961, *Maori Place Names and Their Meanings*. Wellington, Reed.

- ROBINEAU C., 1985, *Tradition et modernité aux îles de la Société*. Paris, Orstom, disponible sur Internet (<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:16962>) le 15 septembre 2017.
- ROPITEAU A., 1930, «Naissance et jeunesse du légendaire Hiro», *Bulletin de la Société des Études océaniques*, 37:73-76.
- SALADIN D'ANGLURE B., 2004, «La toponymie religieuse et l'appropriation symbolique du territoire par les Inuit du Nunavik et du Nunavut», *Études/Inuit/Studies*, 28, 2:107-131, disponible sur Internet (doi:10.7202/013199ar) le 15 septembre 2017.
- SALMON T., 1951, «Histoire de l'île de Borabora et la généalogie de notre famille du *marae* Vaioataha», *Bulletin de la Société des Études océaniques*, 97:315-330.
- SAURA B., 2003, *Entre nature et culture : la mise en terre du placenta en Polynésie française*. Papeete, Haere Pō.
- , 2005, *Huahine aux temps anciens*. Papeete, Service de la culture et du patrimoine de la Polynésie française, Cahier du Patrimoine n°8.
- , 2013, *Mythes et usages des mythes. Autochtonie et idéologie de la Terre Mère en Polynésie*. Louvain, Peeters.
- SEVERI C., 2007, *Le principe de la chimère. Une anthropologie de la mémoire*. Paris, Éditions Rue d'Ulm, Musée du quai Branly.
- SMITH S.P., 1921 [1910], *Hawaiki, the Original Home of the Maori*. Londres, Whitcombe & Tombs.
- TALLER DE TRADICION ORAL et P. BEAUCAGE, 1996, «La bonne montagne et l'eau malfaisante. Toponymie et pratiques environnementales chez les Nahuas de basse montagne (Sierra Norte de Puebla, Mexique)», *Anthropologie et Sociétés*, 20, 3:33-54, disponible sur Internet (doi:10.7202/015433ar) le 15 septembre 2017.
- TAUMOEFOLAU M., 1996, «From *Sau 'Ariki to Hawaiki», *The Journal of the Polynesian Society*, 105, 4:385-410, disponible sur Internet (<http://www.jps.auckland.ac.nz/document/?wid=4946>) le 15 septembre 2017.
- TEMANUPAIOURA-URIMA M.-T., 2012, *La toponymie du district de Ti'arei (île de Tahiti)*. Mémoire de Master 2, Université de la Polynésie française.
- TORRENTE F., 2012, *Buveurs de mers, mangeurs de terres. Histoire des guerriers de Anaa, atoll des Tuamotu*. Papeete, Te Pito o te Fenua.
- VAIMEHO-PEUA E., 2008, *La toponymie des terres de Fa'a'a (île de Tahiti) et les représentations foncières tahitiennes*. Thèse de doctorat, Civilisation polynésienne, Université de la Polynésie française.
- WADDELL E., V. NAIDU et E. HAU'OFA, 1993, *A New Oceania: Rediscovering Our Sea of Islands*. Suva, Fidji, The University of the South Pacific, Beake House.
- WESTERVELT W.D., 1915, *Hawaiian Legends of Old Honolulu*. Boston, Ellis Press.
- WILLIAMSON R.W., 1924, *The Social and Political Systems of Central Polynesia*. Cambridge, Cambridge University Press.

RÉSUMÉ – ABSTRACT – RESUMEN

La toponymie aux îles de la Société (Polynésie française) : unité culturelle régionale et logiques sociales locales

Il est particulièrement fructueux de mettre en évidence et de catégoriser les logiques socioculturelles sur lesquelles reposent, en contexte polynésien traditionnel, les noms d'îles, de territoires, de parcelles de terre. Ce type d'étude rend compte de l'unité des cultures de la vaste Polynésie à partir du constat de la récurrence des toponymes, reproduits au fil des migrations, d'ouest en est. La prégnance d'une culture de la mer s'y exprime aussi dans l'assimilation de certains lieux aux parties d'une pirogue, et dans l'appréhension symbolique des îles comme des poissons. Cet article s'attache principalement aux îles de la Société, à travers la question du changement du nom des îles, des liens entre anthroponymes et toponymes, des raisons de la nomination de parcelles de terre de taille parfois très réduite. Sont aussi détaillés les résultats d'une étude de terrain à Huahine où furent recensés plus de six cents noms de terres. Souvent descriptifs (particularités géomorphologiques, végétation, sources...), ils rendent également compte de l'ancienne organisation sociopolitique de l'île, elle-même empreinte d'une vieille culture de la navigation.

Mots clés : Saura, toponymie, nom, terre, Polynésie, espace, foncier, symbolique

Toponymy in the Society Islands (French Polynesia) : Regional Cultural Unity and Local Social Dynamics

It is fruitful to highlight and categorize the socio-cultural logics on which the names of islands, territories, and parts of land are based in a traditional Polynesian context. This type of study easily contributes to explaining the unity of Polynesian cultures, from the observation of the recurrence of the toponyms, reproduced in the course of the migrations from West to East. The significance of a culture of the sea is also expressed through the assimilation of certain places to the parts of a canoe, and through the symbolic apprehension of the islands as fish. This article focuses on the Society Islands, through the question of the change of names for the islands, the links between anthroponyms and toponyms, and the reasons for giving names to parts of land that are sometimes very small. Also detailed are the results of a field study in Huahine, where more than six hundred place names were recorded. Often descriptive (geomorphological particularities, vegetation, sources), they also account for the old socio-political organization of the island, which clearly bore the stamp of the ancient culture of navigation.

Keywords : Saura, Toponymy, Name, Land, Polynesia, Social Organization

La toponimia en las Islas de la Sociedad (Polinesia francesa) : unidad cultural regional y lógicas sociales locales

Resulta especialmente fructífero evidenciar y categorizar las lógicas socio-culturales sobre las que se basan, en el contexto polinesio tradicional, los nombre de las islas, territorios y parcelas de tierra. Este tipo de estudio da cuenta de la unidad de las culturas de la vasta Polinesia a partir de la constatación de la recurrencia de las toponimias, reproducidos a través de las migraciones, de oeste en este. El arraigo de una cultura del mar se expresa así mismo en la asimilación de ciertos lugares a las partes de una piragua así como en la percepción simbólica de las islas como si fueran peces. Este artículo se concentra sobre todo en las Islas

de la Sociedad, a través de la cuestión del cambio de nombre de las islas, de las relaciones entre antroponimias y toponimias, de las razones de la nominación de parcelas de tierra de dimensiones en ocasiones bastante reducidas. También se detallan los resultados de un estudio de campo en Huahine en donde se identificaron más de seis cientos nombres de tierras. Frecuentemente descriptivos (particularidades geomorfológicas, vegetación, recursos...) dan asimismo cuenta de la antigua organización socio-política de la isla, ella misma impregnada de una vieja cultura de la navegación.

Palabras clave: Saura, toponimia, nombre, tierra, Polinesia, espacio, territorio, simbólico

Bruno Saura
Équipe d'Accueil Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie
Université de la Polynésie française
B.P. 6570
Fa'a'a
Tahiti
Polynésie française
brunosaura@yahoo.fr